



Les 10 ans de réforme du contentieux de l'urbanisme : quel bilan?

-
Mardi 19 décembre 2023
9h00 - 17h00

Ce colloque se déroulera, en format hybride, à l'**Auditorium de la Maison du Barreau** situé 2-4 rue Harlay, Ile de la Cité, Paris 1^{er} arrondissement, et en **visioconférence**.

Inscription obligatoire au plus tard le 18 décembre 2023

Frais d'inscription :

- 50 euros TTC
- Avocats : 30 euros TTC

La demande de validation du colloque au titre de la formation continue obligatoire des avocats (EFB) est en cours.

Les demandes d'inscription accompagnées du formulaire ci-joint et d'un chèque établi à l'ordre du GRIDAUH devront nous parvenir **avant le 18 décembre** à l'adresse suivante :

GRIDAUH
12, Place du Panthéon
75231 PARIS CEDEX 05

Pour un paiement par virement, veuillez nous contacter à : gridauh2@univ-paris1.fr

Participation gratuite avec inscription préalable et envoi de pièces justificatives :

- Enseignants-chercheurs titulaires : copie de la carte professionnelle.
- Etudiants : copie de la carte d'étudiant

Les demandes d'inscription des étudiants et des enseignants peuvent être directement envoyées à gridauh2@univ-paris1.fr

Les inscriptions seront confirmées uniquement par courriel.

Une facture et une attestation de participation seront adressées après la manifestation à l'adresse électronique indiquée sur votre fiche d'inscription.

Renseignements : gridauh2@univ-paris1.fr